

PUBLICATION IMMÉDIATE

MALADIE DE LYME : LE NOMBRE DE PERSONNES DIAGNOSTIQUÉES ET GUÉRIES PAR LES ÉQUIPES DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS EXPLOSE

Sherbrooke, le mercredi 22 novembre 2017 - L'année 2017 fracasse tous les records pour ce qui est du nombre de personnes qui ont contracté la maladie de Lyme dans la région, avec 120 cas, comparativement à 72 à pareille date l'an dernier (une augmentation de 66 %). La région sociosanitaire de l'Estrie est de loin la région la plus touchée au Québec, avec un taux d'incidence de 25 par 100 000 habitants, soit un taux 12 fois plus élevé que celui du reste de la province. Les territoires les plus touchés demeurent les MRC Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska avec un taux de 72 cas par 100 000 habitants pour 2017.

Nombre de cas déclarés à la Direction de santé publique de l'Estrie (2013 à 2017)

Période	Nombre de cas
2013 (1 ^{er} janv. au 31 déc.)	38
2014 (1 ^{er} janv. au 31 déc.)	28
2015 (1 ^{er} janv. au 31 déc.)	54
2016 (1 ^{er} janv. au 31 déc.)	74
2017 (1 ^{er} janv. au 22 nov.)	120

Ce que la population et les partenaires nous disent

Bien que la maladie et son principal vecteur, la tique à chevreuil, progressent, les efforts de sensibilisation auprès des médecins et de la population semblent porter ses fruits. Dans deux sondages effectués à l'automne, on note une augmentation globale des connaissances en ce qui a trait à la maladie de Lyme, surtout dans les deux territoires où l'on dénombre le plus de cas. Il reste néanmoins beaucoup d'efforts de sensibilisation à faire, surtout pour les résidents des territoires moins touchés ou encore les touristes qui visitent notre région.

Ces sondages, ainsi que les activités de sensibilisation réalisées sur le terrain, nous révèlent aussi qu'il y a :

- une motivation et une implication notable de la plupart des milieux sondés (CPE, municipalités, etc.) pour sensibiliser la population, bien que certains émettent la crainte d'alarmer la population ou les touristes;
- une meilleure connaissance concernant l'existence d'un traitement préventif à la suite d'une piqûre de tique, mais des améliorations restent à faire en ce qui concerne les critères d'admissibilité au traitement;
- un souhait de commencer la campagne de communication plus tôt en saison;
- certaines fausses croyances sont encore rapportées, par exemple le fait qu'on ne puisse pas diagnostiquer et traiter cette maladie au Québec ou encore que la maladie de Lyme est une maladie chronique qui persiste dans le temps.

La maladie de Lyme se traite ici et on en guérit

Contrairement à ce qui peut être véhiculé sur certaines plateformes, la communauté médicale d'ici applique les recommandations les plus rigoureuses en ce qui a trait au diagnostic et au traitement de la maladie de Lyme. Les protocoles suivis par nos laboratoires et nos médecins sont appuyés par la communauté scientifique internationale et s'avèrent identiques à ceux utilisés dans les grands centres de santé universitaires du Canada et des États-Unis, comme dans la prestigieuse Université Harvard de Boston.

« Nous appliquons les recommandations qui font l'objet d'un consensus scientifique international : il n'y a pas d'improvisation. Ici, nous offrons une médecine de qualité et nous suivons de près ce qui se fait en termes de recherche sur la maladie de Lyme » explique la Dre Mirabelle Kelly, médecin spécialiste en microbiologie médicale et infectiologie à l'Hôpital de Granby.

Les bons coups de la saison 2017

Il est important de rappeler que la lutte à la maladie de Lyme est une priorité pour notre établissement et que des projets novateurs ont été développés afin de mieux outiller la population et les cliniciens à faire face à cette nouvelle réalité. Parmi ces moyens, on note :

- Le développement d'une ordonnance collective qui permettra aux infirmiers et infirmières des cliniques médicales ainsi qu'aux pharmaciens et pharmaciennes de la région de prescrire un traitement préventif (prophylaxie postexposition) à la suite d'une piqûre de tique dans les zones à risque. Cette ordonnance sera applicable au cours de l'année 2018.
- Une formation en ligne développée par l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que des outils cliniques ont été mis à la disposition des cliniciens de la région. Des formations médicales continues ont aussi eu lieu dans six cliniques médicales des territoires les plus touchés.
- Plusieurs activités de sensibilisation grand public se sont tenues au cours de l'été : 15 entrevues médias; 20 séances et kiosques d'information dans les lieux de plein air, CPE, garderies, camps de jour et festivals; 3 capsules vidéos sur la page Facebook de l'Équipe de santé publique de l'Estrie (ayant atteint plus de 630 000 personnes); 45 panneaux d'affichage distribués et installés dans les parcs et sentiers des territoires les plus touchés, etc.

Se tourner vers la prochaine saison

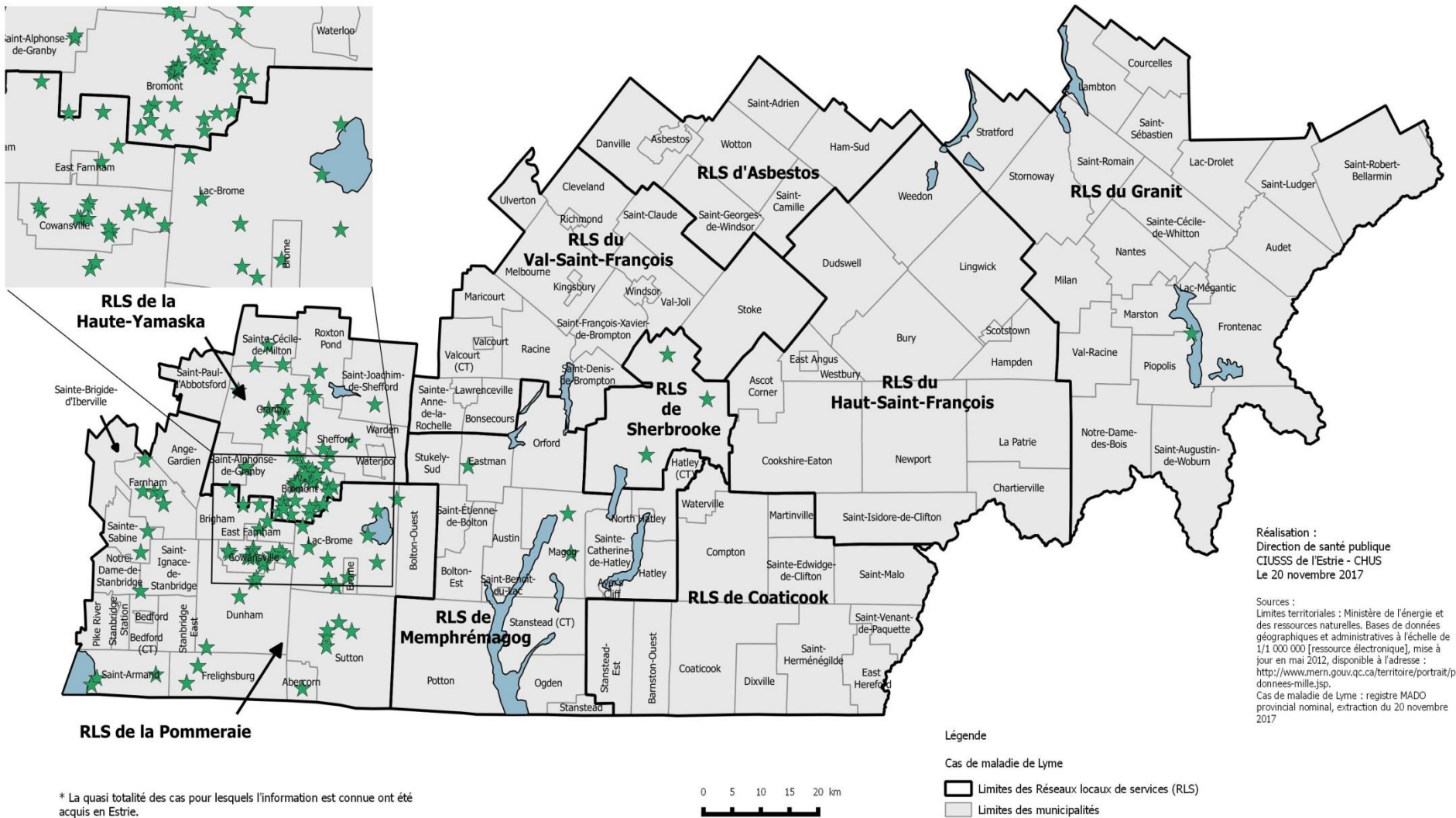
La saison 2017 étant à peine terminée, toute l'équipe se tourne maintenant vers 2018 afin de poursuivre les activités de surveillance et de sensibilisation. Ces efforts seront axés sur les mesures de prévention individuelles et environnementales, par exemple l'aménagement des terrains afin de réduire la présence des tiques. Des mesures de contrôle environnementales complémentaires font actuellement l'objet d'études. Finalement, la prochaine enquête de santé populationnelle permettra de mieux apprécier les connaissances, attitudes et comportements des Estriens à l'égard de cette maladie et de sa prévention.

- 30 -

Pour renseignements (médias) : Yan Quirion, conseiller en communication
819 829-3400, poste 42007

Annexe : Cas de maladie de Lyme déclarés en Estrie en 2017
selon l'adresse de résidence

Cas de maladie Lyme déclarés en Estrie en 2017 selon l'adresse de résidence (n=120)*



* La quasi totalité des cas pour lesquels l'information est connue ont été acquis en Estrie.